

# UN ÉTÉ CHAUD SUR RADIO-ANDORRE



Adamo au micro de Radio-Andorre

**P**OUR la troisième année ANDORRE, et deux de nos confrères de la presse quotidienne régionale « La Dépêche du Midi » et « Midi Libre » offrent un spectacle permanent aux estivants des plages du Languedoc et du Roussillon.

Jusqu'au 27 août, ceux de nos lecteurs qui ont choisi les plages du Languedoc et du Roussillon comme cadre de leurs vacances pourront assister chaque soir à partir de 21 heures, et gratuitement, à un spectacle de qualité présenté depuis le carpodium itinérant.

Robert Foch et Louis Garcia animeront ces soirées ainsi que les célèbres jeux « Inter-plages ». Notons que chaque spectacle sera clôturé par un grand bal de nuit animé par l'orchestre du Paquebot France.

A Canet-Plage, où Radio-Andorre a installé son désormais célèbre studio futuriste, Claude Baylet et Jacques Dorland présenteront en direct sur les antennes de la populaire station pyrénéenne, chaque jour de 16 à 19 heures, les plus grandes vedettes de la chanson, sous la haute direction technique du fameux Edouard Monzo, connu de tous les estivants pour sa tenue de travail préférée : le caleçon de bain fleuri !

Parmi ces vedettes, qui animeront également les super-galas offerts par le Grand Casino de Canet-Plage, citons :

Le 16 juillet : Jacques Martin et David Alexandre Winter.  
Le 22 juillet : Johnny Hallyday et les Mustangs.

Le 27 juillet : Claude François, Liberto et Angelo.

Le 13 août : Les Compagnons de la Chanson.

Le 19 août : Les Chœurs de la Flotte Soviétique.

Le 24 août : Georges Moustaki et Thierry-le-Luron.

Le 27 août : Joe Dassin.

Par ailleurs, et toujours dans le cadre de l'« Opération-Vacances » de Radio-Andorre, Eddy Mitchell sera à Argeles-sur-Mer le 13 juillet, et Richard Anthony à Narbonne le 21 août.

L'Opération-Vacances 71, qui sera comme les crues des années précédentes, un « fameux millésime », représente une opération unique en France, destinée à des centaines de milliers d'estivants réunis sous le soleil du Languedoc - Roussillon.